



Addenda 1

Date: Le 19 février 2014

Project: Étude de faisabilité du remplacement du refroidisseur 125 tonnes et des équipements connexes.

Bidders must make sure that their bids are based on the latest version of the tender documents published and take into consideration the following amendments and information, including any information provided on amendments or Q&As previously published for this project.

Bidders that do not comply with this requirement will be discarded.

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

1-La date de fermeture est modifiée comme suit :

Page couverture de la demande de propositions

REPLACER:

Les propositions seront reçues jusqu'à 14h00- heure standard de l'Est,
Le 20 février 2014

PAR:

Les propositions seront reçues jusqu'à 14h00- heure standard de l'Est,
Le 27 février 2014

2- Annexe D, **Procédures d'évaluation et méthode de sélection**, modifier l'information comme suit :

Section 1, Exigences obligatoires

Supprimer Sous-section i)

Le soumissionnaire doit être une firme membre de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) ou de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils - Canada (AFIC)

Veillez noter que l'exigence ci-dessus, ne fait plus partie des exigences obligatoires.

**ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED
TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS**